

Un grand classique qui a la vie dure...

Scans des pages 199 à 210 de l'ouvrage

OVNI – Vers une anthropologie d'un mythe contemporain

publié en 1993 aux éditions Haimdal, sous la direction de Thierry Pinvidic

Scans & mise en page par Grégory Gutierez Pour le site www.ovniland.com

UN GRAND CLASSIQUE QUI A LA VIE DURE...

par Thierry PINVIDIC

On l'aura constaté, nombre d'événements en apparence extraordinaires se réduisent souvent, telle une peau de chagrin, lorsqu'une critique suffisamment méthodique s'exerce à leur endroit. Mais l'OVNI est une notion complexe qu'il n'est guère aisé de théoriser, malgré l'acquis des sciences sociales et l'expérience de l'enquêteur.

Certes, nous avons bien quelques idées sur les facteurs devant entrer en ligne de compte dans l'explication éventuelle des cas qui « résistent » toujours aux contre-enquêtes, mais pour certains de ces cas, toutes les idées proposées s'avèrent indémontrables! Non pas qu'ils soient irréductibles, et nous pensons que nombre d'entre eux trouveront à l'avenir une explication prosaïque, mais nous ne pouvons pas les « réduire » actuellement. Il nous a semblé utile d'en présenter un pour lequel nous avions cru trouver la solution. Nous devons désormais reconnaître que celle-ci est certainement plus complexe. Si la réduction de cette affaire à un phénomène d'ordre psychosocial demeure possible, il nous faut admettre que nous ne l'entrevoyons toujours pas.

* *

INTRODUCTION

Notre contre-enquête nous a entraînés, Jean-Pierre Grangeon, Bertrand Méheust et moi, dans des détails très personnels de l'histoire des témoins. Pour cette raison, il nous a fallu remplacer leurs noms par des initiales et taire celui du village dans lequel eut lieu l'observation (1). Si de telles mesures avaient été prises dès les premières enquêtes, de nombreux faits auraient pu être portés à l'attention des lecteurs, faits qui demeurent désormais impossibles à dévoiler, tant l'identité des protagonistes est aujourd'hui de notoriété publique, et tant la divulgation des faits en question serait de nature à troubler des vies privées.

L'OBSERVATION TELLE QU'ELLE EST RACONTÉE DANS LES PUBLICATIONS UFOLOGIQUES

Nous sommes au milieu des années 60 dans le centre de la France. F. et A.-M. D..., âgés de treize et neuf ans, accompagnés de « Médor », gardent leurs vaches dans un pré. Il est dix heures trente. Le temps est beau et un léger vent d'ouest souffle. F. D... se lève pour ramener au troupeau des bovins soudainement éloignés et aperçoit quatre « enfants » à une quarantaine de mètres. Près de ces enfants, d'un aspect étrange, F. et A.-M. distinguent une sphère très brillante.

F. s'écrie : « vous venez jouer avec nous ? » A cet instant, les petits êtres se rendent compte qu'ils sont observés. L'un d'eux décolle et plonge dans la sphère, suivi d'un second, puis d'un troisième. Le quatrième s'élève aussi, mais se ravise avant de suivre ses congénères, descend, ramasse au sol son « miroir » et regagne après quelques arabesques le haut de la sphère où il s'engouffre à son tour, cette dernière ayant déjà décollé d'environ quinze mètres. Le globe émet alors un sifflement doux et aigu ainsi qu'un souffle. Poursuivant son vol erratique, il irradic une lumière de plus en plus intense et disparaît à toute vitesse en direction du nord-ouest. Une odeur de soufre se répand. Les vaches beuglent et le chien aboic.

Les êtres mesuraient un mètre à un mètre vingt. Ils étaient tout noirs, avaient des bras longs et fins, et de courtes jambes. Les pieds semblaient « palmés », le crâne pointu ainsi que le nez, et le menton très accentué. Ils étaient barbus. Aucune mention d'yeux ni d'oreilles ne figure dans le rapport initial.

Malgré le lot impressionnant d'enquêtes et de contre-enquêtes qui se sont succédé en presque vingt ans sur ce cas, les enfants ne se sont jamais coupés. Ils maintiendront toujours leur déposition. En 1985 encore, l'ensemble des détails nous sera confirmé par les parents. Ils nous préciseront notamment ceux qui concernent le retour immédiat de F. et d'A.-M. à la ferme le jour de l'observation, et le fait qu'A.-M. ne put dormir les deux nuits qui suivirent cette aventure.

D'autres détails furent rapportés lors de la première enquête, qui doivent cependant être fortement nuancés en fonction des données de notre contre-enquête, au même titre d'ailleurs que certains des éléments principaux de l'affaire rappelés plus haut.

LA RENCONTRE AVEC F. D...

Nous avons rencontré F. D... en juillet 1983. Selon lui, l'odeur de soufre ou d'ozone constatée lors des faits était très fugitive. Il ne se déclara pas très sûr de la durée, mais maintint par contre avoir éprouvé une sensation de chaleur et de souffle. Le temps lui sembla se disloquer à cet instant, et il perçut un sifflement continu durant toute l'observation. L'objet accaparait à ce point son attention qu'il ne peut affirmer si l'environnement était toujours présent autour de lui. Cet objet lui sembla flottant et d'une luminosité inouïe.

La montre de notre témoin s'arrêta. Mais peut-être s'était-elle arrêtée avant l'observation, ce qu'il ne peut nous préciser. Cet effet apparent relève peut-être d'une simple concomitance. Un gendarme constate l'odeur âcre d'ozone vers seize heures, mais n'est pas aux dires mêmes de F. D... le plus sérieux de la brigade ! Selon F. D..., aucune trace n'aurait été trouvée sur le site. Il a effectivement entendu dire qu'une autre personne aurait observé la réaction de panique du troupeau, mais n'en connaît pas l'identité et ne s'en est jamais soucié.

Contrairement à ce qui est dit dans les publications, F. D... ne s'est pas spécialement rendu chez l'oculiste après l'observation. Les perturbations constatées disparurent d'elles-mêmes dix jours environ après les faits. Contrairement à sa sœur enfin, F. D... dit n'avoir jamais observé les pieds palmés des petits êtres, ni les béquilles sur lesquelles reposait l'engin. Il estime qu'il s'agissait sans doute d'une illusion imputable à la rangée d'arbres qui les en séparait.

F. D... dit ne pas croire aux extraterrestres. Il pense plutôt avoir vécu une « distorsion » du temps dont il se sent incapable de donner un modèle physique, et s'interrogeait toujours en 1983 sur la nature exacte de son expérience. Celle-ci a peu modifié son existence (2). Mais, s'il ne connut pas de rêves « ufologiques », il se déclare volontiers davantage intuitif depuis lors. Le terme de « sensitif » pourrait lui convenir, car il lui arrive désormais de tirer les cartes! Cette observation le culpabilise sans qu'il en comprenne les raisons (elles nous ont semblé claires un moment), l'angoisse parfois, et le rend épisodiquement insomniaque. Il en va de même lorsqu'il raconte son histoire. Une psychanalyse le tenterait, mais il n'ose s'y livrer (appréhension de ce qu'elle mettrait à jour ?). Il nous semble par ailleurs d'une personnalité trop affirmée pour s'y résoudre.

Selon F. D..., A.-M. croit davantage aux extraterrestres, et réagit plus naïvement que lui à leur aventure. Les parents confirment le récit, mais selon F. D... toujours, s'il avait été seul lors de l'observation, il ne fait aucun doute qu'ils l'auraient « fait soigner ».

Aucune réaction particulière n'est à noter dans le village. Le clergé local ne releva pas l'observation. Pourtant certaines instances religieuses, que le témoin n'identifia pas devant nous, rejetèrent cette histoire de façon plus véhémente, jugeant sans doute ce récit « païen » et dérangeant. La famille, profondément chrétienne (pratique régulière), en eut vent.

Au lycée, par contre, l'étiquette de « Martien » est promptement attachée au personnage, cette image de «fantaisiste » persistant même dans sa vie professionnelle. Son statut de témoin le soustrait à la norme, tel le « pouvoir » du sorcier de campagne. Au XVIe siècle, on l'aurait sans doute brûlé vif ! (3).

Sa sœur et lui ont été, selon ses dires, si souvent sollicités qu'ils envisagèrent même de changer de nom !

A l'époque, A.-M. et lui n'avaient jamais rien lu au sujet des OVNI (4). Leur famille ne disposait pas de la télévision. Celle-ci fit son apparition au foyer en 1969 seulement. F. D... n'avait alors guère voyagé. Peu de gens cultivés vivaient au village, où trois à quatre personnes seulement eurent le baccalauréat en soixante ans...

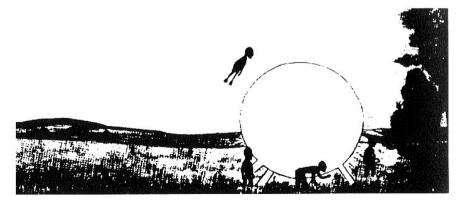
Les lectures du témoin étaient celles des enfants de son âge, ouvrages prêtés par la bibliothèque de l'école. « Robinson Crusoë » et « Le grand Meaulnes » nous sont cités. Rien donc qui favoriserait sa culture ufologique. F. D... dit n'avoir jamais entendu de récits folkloriques locaux avant les faits. Aucune veillée n'était organisée à la maison. Il n'avait rien lu non plus sur ce sujet. Et lorsqu'on voit l'austérité paysanne du foyer, même en 1985, on le croit volontiers. Il n'y avait guère plus de vingt livres à la maison, ouvrages plutôt religieux d'ailleurs, que F. D..., peu croyant, ne consultait guère, leur préférant les récits d'aventures prêtés par l'école. Enfin, la famille ne recevait régulièrement qu'un seul quotidien régional.

Depuis son aventure, le témoin déclare avoir lu des « centaines » d'ouvrages consacrés aux OVNI et certains livres relatifs au folklore du Centre. Il ajoute, cependant, n'avoir jamais rien lu des « Pédauques », ces créatures cavernicoles à pattes palmées associées aux « peurs » dans les récits traditionnels de sa région.

F. D... est myope et astigmate, mais sa vision était corrigée à l'époque. Il porte en effet des lunettes depuis l'âge de six ou sept ans. A ce qu'il nous déclare, sa sœur aurait également quelques problèmes oculaires, mais sans doute ceux-ci sont-ils nettement postérieurs à l'incident qu'A.-M. et lui vécurent. Toutefois notre témoin n'est pas sûr de ce détail, et ne se souvient par ailleurs pas si A.-M. porte ou non des lunettes en 1983... En tout cas, les yeux de nos témoins ont toujours été sensibles. Ceux de F. D... sont bleus, et nous avons pu constater en mars 1985 que ceux d'A.-M. l'étaient également.

Un retour sur le passé médical et psychologique de F. D... nous avait semblé nécessaire dans le cadre du modèle qui, lors de l'enquête même, commençait à se dessiner. Très souvent malade (angines, rhinopharyngites...) depuis l'âge de sept ou huit ans, il contracte une streptococcie qui, mal soignée, provoque un rhumatisme articulaire aigu et des complications cardiaques dès l'enfance. Sa psychologie est grandement liée aux problèmes médicaux qui perturbèrent sa jeunesse. Malade durant sa scolarité, le témoin est exempté de sport, mis au régime sans sel, bouffi du fait de la cortisone qui lui est administrée. Tout cela fait de lui un pensionnaire assez brimé, dont certains camarades de lycée se moquent, qui sont sans doute jaloux de ses succès scolaires. Il se voit, en tout cas, souvent tenu à l'écart par certains élèves.

D'une haute intelligence, F. D... se réfugie dans le travail et, malgré des absences pour raison médicale qui grèvent parfois dangereusement son temps de scolarité sur une année donnée, poursuit brillamment ses études. Il conçoit d'ailleurs sa réussite et son développement intellectuel précoce comme les conséquences de cet état de fait. Ainsi rattrape-t-il, en classe d'accueil, le programme de quatre années scolaires en seulement deux ans. Reçu au BEPC, il redoublera cependant sa classe de troisième du fait de ses absences prolongées.



Représentation de la scène observée par F. et A.-M. (Dessin de Joël Mesnard, *Phénomènes spatiaux*, revue du GEPA. Reproduit avec l'aimable autorisation de Joël Mesnard et de Francine Fouéré).

Toutes ces contrariétés attisent en lui une certaine rancœur. Il est même légitime de se demander si certaines de ses absences ne relevaient pas de motifs davantage psychologiques que médicaux, imputables à sa mauvaise insertion en classe. F. D... devint, au cours du temps, animé d'une volonté de revanche (encore très apparente dans son discours) qu'il illustrera notamment dans son cursus universitaire en réussissant son droit. Son statut marginal était obligé. Son orientation vers une carrière juridique fut, elle, une conséquence de ses réussites scolaires et de sa mentalité très rigoriste, « jésuitique ».

L'image que F. D... donne de lui-même est celle d'un « séminariste ». D'une tenue vestimentaire stricte, mais sans recherche particulière, timide, assez nerveux, quelque peu précieux et maniéré (effet de son milieu professionnel ?), il parle beaucoup « avec les mains ». Très sympathique, il nous a semblé d'un abord aisé, abord sans doute facilité par la préparation de notre rencontre. Nous avions en effet pris rendez-vous. Les brimades subies dans la jeunesse le rendent un peu « frondeur » maintenant que son statut social inspire le respect. L'impression qu'il nous laisse est celle d'un individu socialement assez isolé, traînant cette histoire d'OVNI tel un boulet. Sa quête actuelle d'une éventuelle « solution » par l'analyse (qu'il semble cependant redouter) en est la plus claire illustration.

L'ÉTAT DU MODÈLE EN 1983

A la suite de notre entretien avec F. D..., la réalité physique de l'observation ne nous semblait pas acquise. Certes, les vaches paniquent sans raison apparente. Mais point n'est besoin d'être grand clerc ou expert en « psychologie bovine » pour savoir que si l'une s'affole le troupeau entier suit... Le troisième témoin, que l'enquêteur Joël Mesnard aurait rencontré, confirme seulement le désordre des bêtes. Le chien aboie, mais ce peut être imputable à la peur qu'il devine chez ses maîtres. L'odeur de soufre est fugace, et le gendarme qui la « confirme » n'est pas très sérieux. L'objet ne laisse enfin aucune trace. A.-M. était très jeune au moment des faits. F. D..., de quatre ans son aîné, avait un aval certain sur elle. Il semblerait, par ailleurs, que son récit, aux dires mêmes de son frère, relève davantage d'élaborations ultérieures que des souvenirs propres de l'événement.

Le témoin se dit obnubilé par l'objet, et se déclare incapable de préciser si l'environnement immédiat « existait » toujours. Le temps lui semble s'arrêter. Tout cela est typique de l'expérience du numineux. Autres aspects caractéristiques de cet état : la sensation de détachement (en d'autres cas, les bruits se taisent, oiseaux, grillons... le calme absolu s'installe), la sensation d'être pétrifié, la lumière incroyablement intense, enfin le comportement caricatural (théâtral) des entités curieusement présentes dans le folklore local, peut-être inconsciemment connu du témoin. Souffle, sifflement et chaleur relèvent également de la sensation. Il en va de même de l'impression de « plus vrai que le vrai » ressentie lors de l'observation. L'objet semble flou et flottant. Tous ces faits plaident en faveur d'une expérience purement personnelle du numineux comme on en rencontre dans les traditions religieuses (visions des ascètes, apparitions mariales) ou dans d'autres registres (imagerie périnatale, expériences proches de la mort, expériences hallucinogènes, expériences chamaniques). C'est la rencontre avec « l'Autre » dans toute sa splendeur, l'expérience archaïque du « sacré ».

Si F. D... avait été le seul témoin, l'affaire aurait sans doute pu être classée. Mais A.-M. était présente, et même si elle n'avait pas réellement vu ce qu'elle décrit, selon ce qu'en dit son frère, il semblerait qu'elle ait cependant observé quelque chose.

Si cet incident avait eu pour origine une expérience militaire française, F. D... pense que son père, maire du village, aurait fini par l'apprendre. Nous devons, par ailleurs, exclure une activité militaire étrangère, pour des raisons évidentes maintes fois discutées en ufologie. Restait l'hypothèse de l'hélicoptère masqué par un rideau d'arbres et que le témoin et sa sœur auraient mal identifié. Cela rendrait compte de l'observation d'A.-M. et n'infirmerait pas la possibilité que F. D... vive simultanément un épisode très personnel servant au dénouement d'un conflit interne évident. Le sifflement s'expliquerait mieux, les détails de l'observation aussi, du fait de la myopie de F. D... et de l'éblouissement des deux témoins aux yeux sensibles. Quant à l'origine de l'éclat lui-même, il suffirait d'invoquer le reflet possible du soleil sur l'appareil. Mais on ne rendrait pas compte du silence supposé de l'engin arrivant sur les lieux, à moins qu'il ne s'y posât avant même l'arrivée des témoins.

Nous pensons désormais que l'hypothèse de l'hélicoptère est indéfendable, nous étant rendus sur le site. De plus, Monsieur D... père nous confirma par la suite qu'une circulaire faisait, à l'époque, obligation à tous les maires de France de signaler à la gendarmerie toute activité étrange et non identifiée constatée sur le territoire de leur commune.

Mais, dès 1983, cette fameuse hypothèse ne nous satisfaisait guère, et nous nous perdions en conjectures sur la nature exacte de l'incident. Il demeurait possible qu'un phénomène physique soit impliqué. Il était, par contre, certain que cette aventure avait permis l'extériorisation sur fond de folklore d'un conflit puissant chez l'enfant à problèmes qu'était F. D... (de même que les phénomènes allégués de « poltergeist » ou esprits frappeurs seraient liés à certains états psychologiques de l'adolescence). On rejoint ici l'idée faisant de l'expérience-OVNI l'ultime soupape préservant le témoin d'une affection psychopathologique (5). Comme la réalité physique de l'observation était possible, mais pas nécessaire, le modèle faisant de ce cas une expérience personnelle de F. D..., partiellement cautionnée par A.-M. sous l'effet d'une influence très probable, nous avait semblé, à l'époque, plus « économique ». Tel était donc l'état de nos réflexions en 1983. Des éléments complémentaires devaient, par la suite, nous imposer une révision du modèle.

RENCONTRE AVEC A.-M.

A.-M. D..., mariée depuis à un technicien, habite une maison neuve, dans une zone d'urbanisation récente, toute proche de la métropole régionale, à environ quinze kilomètres du village où eut lieu l'observation. C'est là que nous l'avons interrogée. Après quelques explications avec son mari justifiant notre venue à l'improviste, nous avons pu rencontrer la principale intéressée.

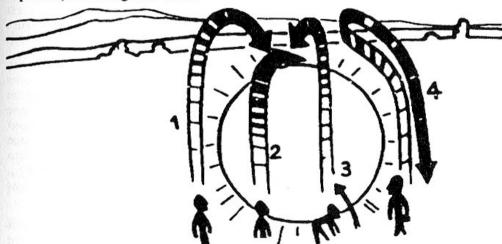
L'impression que nous a faite A.-M., contrairement à celle que nous avait laissée son frère, supérieurement intelligent, mais un peu frondeur, est celle d'une jeune femme parfaitement intégrée socialement, occupant un emploi de catégorie moyenne et menant une vie de famille en tout point normale. Mère d'un enfant de deux ou trois ans, elle a apparemment les préoccupations quotidiennes d'une jeune ménagère et ne semble visiblement pas animée par les grands débats philosophiques que l'expérience OVNI suscite parfois chez les témoins.

Le récit d'A.-M. est pratiquement identique à celui de F. Leurs versions des faits sont même plus unifiées que lors de l'enquête GEPAN de 1978 (6). Mais il est

logique qu'au cours du temps une harmonisation des récits ait lieu. Nous avons cependant été étonnés de constater avec quelle spontanéité A.-M., qui n'avait pas eu le temps de « réviser » l'histoire avant notre arrivée, nous a raconté, aux détails près, cette aventure que nous avions, nous, bien en tête. Cette similarité des versions, jusqu'au détail des distances (l'un des points les plus flous de l'affaire), nous a impressionnés.

A.M. nous a confirmé avoir suggéré à son frère, en voyant à son tour les petits êtres que F. avait aperçus le premier, de les inviter à jouer avec eux. Elle nous a également confirmé que F., intrigué par la scène, n'en avait rien fait. Il s'est alors, selon elle, approché du muret, le champ étant à cet endroit en contre-bas de la route. Elle nous parla enfin des pieds « palmés » des entités et des béquilles qu'elle vit à la sphère. Nous lui avons demandé s'il s'agissait réellement de « béquilles » ou s'il était possible que des branches lui aient donné cette impression, comme le pensait F. Elle n'exclut pas cette hypothèse. A.-M., par contre, maintient et le ballet aérien de entités, et le sifflement strident, et la disparition rapide de « l'engin » en direction du nord-ouest.

Contrairement à ce que nous avions cru comprendre en rencontrant F. en 1983, peu de spécialistes seraient passés sur les lieux. Seuls quelques curieux, voire quelques « dingues » aux dires d'A.-M., les ont importunés depuis l'observation, et notamment juste après l'émission qu'un animateur de radio leur a consacrée. Rien de tout cela, en tout cas, ne justifierait la volonté (soi-disant un temps exprimée) de changer de nom.



L'embarquement dans la sphère des petits êtres observés par F. et A.-M. (Dessin de Joël Mesnard, *Phénomènes spatiaux*).

(1) Le premier personnage s'élève, bascule et entre, la tête la première, dans la sphère, imité (2) par le second, (3) le troisième se redresse et en fait autant, (4) le quatrième s'élève puis redescend.

RENCONTRE AVEC LE GARDE-CHAMPÊTRE

Nous avons pu rencontrer Monsieur D..., garde-champêtre de l'époque, le 31 mars 1985. D'un abord facile, bien que notre démarche puisse apparaître saugrenue si longtemps après les faits, il s'est prêté avec gentillesse à nos questions et nous a même accompagnés sur le site. Monsieur D... était dans son grenier à l'heure de l'observation. Il se souvient avoir entendu un fort sifflement au moment où le phénomène fut constaté par les témoins, sifflement qu'il prêta sur le coup au survol de sa maison par un hélicoptère (alors qu'aux dires des témoins, l'objet s'éloigna en direction du nord-ouest, dans le sens opposé). Il se souvient également que les gendarmes de N... sont venus au village dans la journée à la demande du maire, mais il ne saurait en préciser l'heure. Il a entendu dire qu'un gendarme aurait senti l'odeur de soufre sur les lieux. En fait, la brigade de St... et celle de N... vinrent au village vers seize heures. Le chef de brigade de St... aurait effectivement constaté l'odeur suspecte (6). En tout cas, notre garde-champêtre l'éprouva le soir même vers vingt heures, dans un pré proche de son domicile. Le champ étant en cuvette et les vents dominants d'ouest-nord-ouest, il demeure possible que l'odeur s'y trouva emprisonnée quelques heures après l'observation, résultat d'une dérive de l'ordre de cinq à six cents mètres. Ces mêmes vents d'ouest auraient pu « porter » le sifflement de l'objet en direction de sa maison qui se situe juste à l'entrée du village. Le garde-champêtre nous expliqua pourquoi Monsieur V..., labourant son champ vers dix heures et demie à proximité du site, n'eut pas le loisir d'observer la scène : il lui tournait le dos, et le bruit de son tracteur a logiquement pu couvrir le vacarme décrit par les témoins. Si Monsieur V... n'a rien vu ni entendu, c'est par contre la première personne que les enfants, remontant vers la ferme de leurs parents, contactèrent au passage. Aux dires du garde-champêtre, F. et A-M. parurent affolés à ce cultivateur. Il ne les aurait d'ailleurs pas crus (6).

Monsieur D..., lui, les pense sincères. Il semble d'ailleurs croire plus ou moins aux OVNI. Dans les années cinquante, et sans doute, dit-il, en 1957, il aurait aperçu un « cigare » volant vers cinq heures trente du matin. Il s'agissait, à son avis, d'une météorite, mais il lui conserve cependant l'étiquette d'OVNI, son opinion n'étant apparemment pas fixée outre mesure en la matière. Il n'a, par contre, aucune explication à proposer pour rendre compte du récit des enfants. Il nous déclara enfin qu'outre le GEPAN, nous étions les premiers enquêteurs à le rencontrer !... Ce détail est en contradiction avec la littérature, mais conforme aux déclarations faites au GEPAN (6).

A ce stade de notre enquête, le témoignage de Monsieur V..., l'agriculteur, nous semblait opportun, le détail de sa déposition tenant en quatre lignes seulement dans le rapport du GEPAN. A l'évidence aussi, le témoignage de Monsieur D... père était précieux. Adulte au moment des faits, peut-être a-t-il conservé le souvenir de certains détails qui auraient échappé aux témoins, trop jeunes, et qui seraient de nature à éclairer le contexte de l'histoire. Le rapport d'expertise psychologique du GEPAN se cantonne à l'ambiance familiale, mais ne renseigne en rien sur l'environnement psychosocial. L'interrogation des gendarmes dépêchés sur les lieux nous semblait également cruciale. Des trois gendarmes de N..., le GEPAN n'a pu rencontrer que Monsieur S..., Monsieur B... était déjà décédé en 1978, lors de sa venue, et Monsieur C... était retraité. Par ailleurs, Monsieur S... évoque, dans le rapport du GEPAN, une « trace » constituée d'herbes jaunies. Le faible contraste des couleurs retenues au test Pantone par ce gendarme ne permit pas de prendre la « trace » en considération. Mais l'enquête GEPAN ne dit rien de la

façon dont ce gendarme, qui n'est pas, comme on sait, le plus sérieux de la brigade, se situe face à la croyance aux OVNI. De plus, il n'a jamais, autant que nous le sachions, été interrogé par des enquêteurs privés...

RENCONTRE AVEC LES PARENTS DES TÉMOINS

Le 29 juillet 1985, nous avons enfin rencontré Monsieur et Madame D..., les parents de F. et d'A.-M. Ils nous confirmèrent la totalité des détails de l'histoire. Monsieur D... surtout se montra soucieux qu'on croie ses enfants et nous demanda, à plusieurs reprises, ce que nous pensions réellement de l'affaire. Nous dûmes sincèrement lui déclarer notre embarras. Sans lui donner évidemment le détail du modèle que nous pensions pouvoir élaborer en 1983, nous lui avons signalé que le cas nous avait semblé, un temps, relativement aisé à expliquer, mais que nous n'avions plus de modèle réaliste à proposer depuis nos compléments d'enquête. Il paraissait à la fois curieux de connaître l'explication de l'affaire si celle-ci pouvait se résoudre, et peu désireux d'apprendre que ses enfants - malgré leur âge au moment des faits qui excuserait bien des choses - auraient éventuellement pu transformer en OVNI un incident banal. On retrouvait, dans son comportement, cette « méfiance » paysanne qui transparaissait également dans le récit de F. D... et il nous inspirait parfois le sentiment que nous dérangions son monde, le monde où il avait fini par trouver une place à l'expérience étonnante de ses enfants, monde dans lequel il entendait désormais continuer à vivre. Cette « fronde », apparente aussi chez F. D..., cette méfiance naturelle donc, avait également été notée par le GEPAN (6).

RENCONTRE AVEC MONSIEUR V...

Ce même jour, nous avons pu rencontrer Monsieur V... Notre entrevue fut de courte durée, en rapport avec le faible nombre de détails qu'il était, protagoniste indirect de cette affaire, en mesure de confirmer ou d'infirmer. Il nous déclara que ce jour-là, F. D... et sa jeune sœur rentrèrent effectivement affolés du pré où les bêtes paissaient, qu'ils lui demandèrent s'il n'avait rien vu et qu'il dut répondre négativement. Il garde le sentiment que les enfants s'étaient laissés abuser par un phénomène dont il ignore l'origine, mais dont il estime la cause sinon naturelle, en tout cas terrestre. Il nous a déclaré ne pas croire à cette histoire telle qu'elle est généralement racontée.

RENCONTRE AVEC LES GENDARMES DE LA BRIGADE DE N...

Avant de nous rendre à N..., nous sommes passés à la gendarmerie de St..., où un « ancien » crut pouvoir nous affirmer qu'aucun procès-verbal concernant cet incident n'avait été dressé à l'époque (7).

Quant aux gendarmes du détachement de N..., dont bon nombre n'étaient pas en fonction dans ce poste au moment des faits, ils ne purent, dans le meilleur des cas, que nous avouer se souvenir de l'affaire, sans toutefois nous donner le moindre détail complémentaire. Nous avons entrepris des démarches pour retrouver Messieurs S... et C..., mais n'avons toujours pas eu le loisir de les contacter. Tel est l'état présent de notre information sur le cas.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES NOUVEAUX ÉLÉMENTS

- L'odeur d'ozone ou de soufre, décrite comme fugace par F. D... le matin, était jugée « suffocante » le soir même par le garde-champêtre. Que vaut cette confirmation ? L'adéquation du témoignage de notre garde-champêtre à celui des enfants était-elle correcte ou plus ou moins agie par les récits dont il aurait ultérieurement eu connaissance ?
- F. D... parle d'un gendarme dépêché sur les lieux. A.-M. évoque des gendarmes, le garde-champêtre aussi, par ouï-dire d'ailleurs, car il ne les a pas rencontrés à l'époque. Nous savons désormais qu'ils étaient plusieurs. Mais, dès lors, pourquoi seul *un* gendarme rapporte-t-il l'odeur?
- Au vu de ce qu'A-M. avait en « archives » lors de notre visite, il semble improbable que F. D... n'ait pas lu les récits de leur observation faits dans la littérature spécialisée, dans les livres ou dans la bande dessinée...
- Le garde-champêtre, Monsieur D..., n'est pas un témoin direct. Il n'a pas même observé la réaction du troupeau, pas plus d'ailleurs que Monsieur V..., le premier agriculteur croisé par les enfants. L'autre cultivateur ayant constaté, lui, la panique des bêtes, a toujours gardé l'anonymat. Son avis aurait été important. Il serait, hélas, décédé depuis plusieurs années déjà (6).
- A.-M. ne porte actuellement pas de lunettes. Le fait que F. D... n'ait pu nous le préciser en 1983 pourrait être soit l'indicateur de sa distraction (devons-nous, en ce cas, en tenir compte dans le contexte de l'observation?), soit le détail révélant qu'il ne fréquente guère A.-M. (différence de statut social?). Ce point, en tout cas, est à éclaircir dans le cadre d'une étude de leurs relations, qui pourraient bien s'avérer déterminantes pour la compréhension de l'affaire.

DISCUSSION DU MODÈLE ÉTABLI EN 1983

En 1983, nous avions pu constater que l'OVNI n'arrivait pas à un moment anodin de l'histoire personnelle de F. D..., mais au dénouement d'un conflit interne. Nous pensions que l'ascendant naturel qu'il devait avoir sur A.-M. à l'époque de l'observation, du fait de leur différence d'âge et de sa personnalité déjà trés affirmée, pouvait rendre aisément compte de cet incident dans le cadre d'un modèle classique d'influence où F. D... aurait exercé le rôle dominant.

La rencontre avec A.-M. qui répondit, sans hésitation et sans le moindre agacement, à nos questions les plus embarrassantes, nous incline à penser qu'elle aurait également vécu la scène telle qu'elle est décrite, et qu'elle n'aurait pas uniquement corroboré la « vision » de son frère. Si influence il y eut, elle s'opéra sur un mode plus subtil que celui de notre modèle... On mesure ici la complexité extrême du sujet, et par là même son énorme intérêt heuristique.

Le modèle d'influence pourrait convenir si A.-M., comme F. D... nous l'avait déclaré en 1983, réagissait plus naïvement que lui à l'observation, et croyait davantage aux extraterrestres. Nous n'en sommes pas sûrs... Elle a, certes, conservé la littérature qui lui a été transmise. Elle pense avoir observé un phénomène physique. Mais F. D... le pense également, même s'il songe davantage à une manifestation liée au « temps ».

En 1985, ce modèle ne pouvait donc plus nous satisfaire. Non pas qu'il s'avère totalement caduc, mais aucun fait nouveau ne vient l'étayer. Et la poursuite de la contre-enquête rend, par contre, cette interprétation douteuse.

On doit s'interdire, en effet, de rejeter si facilement le témoignage d'A.-M. Certes, elle était jeune et influençable, mais, présente sur le site lors de la reconstitution des faits par le GEPAN, elle fournit pour les différents paramètres physiques à évaluer (taille, distance, durée...) des valeurs très voisines de celles données par son frère, et indépendamment de lui (7).

La « matrice de test des phénomènes connus » mise au point au GEPAN (8) orienta cet organisme vers des hypothèses de nature psychologique (hallucination, affabulation...). Mais l'expertise psychologique ne permit d'en retenir aucune : « Il n'existe dans ces divers éléments aucune faille, aucune discordance qui permette de douter de la sincérité des témoignages, ni d'envisager raisonnablement une invention, une supercherie ou une hallucination ». Telle était la conclusion de Monsieur G..., le psychologue du GEPAN, conclusion que nous partagerons désormais jusqu'à plus ample informé.

Dans un texte faisant la synthèse des expériences hallucinatoires chez les enfants (9), j'ai bien trouvé matière à expliquer le cas s'il avait été le fait du seul F. D..., mais je n'ai rien lu qui permettrait de rendre compte d'une expérience assurant une fonction « cathartique » chez un individu et apparaissant totalement anodine dans le vécu psychologique d'une seconde personne qui la partagerait. De même, une revue complète des données relatives aux illusions et hallucinations figurant dans mes archives ne me permit pas davantage d'envisager cette possibilité. Et pourtant l'abondance des publications en la matière est impressionnante!

CONCLUSION

Voilà donc une histoire que nous n'expliquons pas, ou plutôt, que nous n'expliquons plus! Si toutes les hypothèses demeurent toujours envisageables, aucune ne nous paraît pouvoir s'imposer actuellement, et nous ne souhaitons pas privilégier celle qui nous arrange, sans avoir les moyens d'en montrer le bienfondé (10). L'OVNI est une notion complexe. Nous connaissons quelques petites choses à son sujet, mais nous en ignorons surtout beaucoup d'autres. Ecrire son histoire reviendrait, sans doute, à rédiger l'histoire de l'homme lui-même, celle de ses peurs, de ses espérances, de ses croyances, de ses certitudes. C'est là son immense intérêt. Mais en conséquence, la solution n'est pas pour demain...

NOTES ET RÉFÉRENCES

- (1) Je ne livrerai volontairement pas les quelque 30 références qui me sont actuellement connues afin qu'il demeure impossible d'identifier le cas. De même, je ne donnerai pas les références complètes des sources ufologiques qu'il me faudra citer dans les notes suivantes. L'anonymat de nos témoins et la possibilité de discuter l'observation sont à ce prix. Pour ces mêmes raisons, je ne rappellerai pas non plus la date précise des faits.
- (2) Selon Messieurs Caudy et Couzinié, qui ont rencontré F. D... en 1979, ce dernier participe de temps en temps à des réunions d'enquêteurs auxquels il déclare qu'il n'oubliera jamais cette expérience. Cf. lettre de C. Caudy à M. Figuet du 11.12.82, communication personnelle de M. Figuet. Nous n'avons pu vérifier cette information.
- (3) « Au Moyen Age on aurait parlé de sorcier » notait avec une lumineuse intuition René Fouéré en commentaire de l'article consacré à ce cas par Joël Mesnard et Claude Pavy dans Phénomènes Spatiaux dès la fin des années 60. A noter qu'un accident mortel survint dix ans après l'observation sur le site même. Nul doute qu'au XIX^e siècle encore, celle-ci aurait été ressentie en signe prémonitoire, en « intersigne »...
- (4) Mais à l'époque, une forte prime était offerte par certains médias à qui apporterait la preuve d'une rencontre avec les « Martiens ».
- (5) Développée par le psychiatre Pierre Geste en ufologie, cette hypothèse a également cours dans le champ de la sorcellerie. Cf. J.-M. Léger, A. Péron, J.-N. Vallat : « Aspects actuels de la sorcellerie dans ses rapports avec la psychiatrie », *Annales médico-psychologiques*, 1971.
- (6) Cf. Annexe 8 du compte rendu au Conseil scientifique du GEPAN, Toulouse, CNES, 1978.
- (7) Copie de l'éventuel procès-verbal a été demandée, conformément à la procédure en vigueur, au Procureur de la République compétent, le 20.08.85. Aucune réponse, même négative, n'a été à ce jour apportée à cette requête.
- (8) Il s'agit d'un ingénieux outil d'enquête mis au point par le GEPAN, permettant, en fonction des paramètres propres à une observation donnée, de sélectionner rapidement les principales hypothèses astronomiques, météorologiques, optiques, psychologiques... devant être approfondies en priorité.
- (9) J. Louise Despert, « Delusional and Hallucinatory Experiences in Children », Am. Journ. of Psychiatry (104), 1948, pp. 528-537.
- (10) A titre d'exemple, un ufologue s'est maladroitement exercé au réductionnisme sur ce cas dans les colonnes de *Lumières dans la Nuit*. Invoquant une confusion possible avec un vol de corbeaux, il ne s'est sans doute jamais rendu sur le site. En tout cas, ce genre de réduction relève autant de la plaisanterie que les « constats de miracles » des soucoupistes orthodoxes.